

# RAPPORT

## ANNUEL SUR LA SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2022



## Sommaire

<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
---------------------------	----------

### **I. L'égalité professionnelle dans la gestion des ressources humaines de la mairie de Vincennes..... 4**

A. Répartition hommes / femmes .....	4
1. Répartition par statut .....	4
2. Répartition par catégorie .....	5
3. Taux de féminisation par filière .....	6
4. Répartition par âge .....	6
5. Les mouvements.....	7
B. Ecart de rémunération, de carrière et d'accès à la formation.....	9
1. Les rémunérations .....	9
2. Les carrières .....	10
C. L'accès à la formation professionnelle et bénéficiaires de l'obligation d'emploi.....	11
1. La formation.....	11
2. Bénéficiaires de l'obligation d'emploi .....	11
D. Absences et temps de travail .....	12
1. Le temps de travail .....	12
2. Les absences .....	13
3. Le Compte Epargne Temps .....	13
E. Plan d'actions pour l'égalité hommes-femmes .....	14

### **II. L'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques publiques conduites par Vincennes..... 15**

A. Recueil de données et constats sur les inégalités entre les femmes et les hommes à Vincennes.....	15
1. Démographie .....	15
2. Ménages : focus sur les familles monoparentales .....	16
3. Population active, emploi, chômage.....	17
B. Actions menées en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en 2022 .....	20

## Introduction

L'article 61 de la loi du 4 août 2014 sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes prescrit aux collectivités territoriales et aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants de présenter, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

La collectivité territoriale apparaît donc comme un acteur essentiel de l'égalité entre les femmes et les hommes, par son statut d'employeur et par la mise en œuvre de ses politiques publiques.

Le présent rapport de situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes établi pour l'année 2022 permet de :

- Dresser un bilan de l'égalité professionnelle au sein de la collectivité ;
- Documenter les inégalités à l'échelle du territoire ;
- Recenser les actions menées en interne comme au niveau communal pour corriger ces inégalités.

# I. L'égalité professionnelle dans la gestion des ressources humaines de la mairie de Vincennes

## A. Répartition hommes / femmes

La Ville de Vincennes compte au 31 décembre 2022, 671 agents sur postes permanents, dont 454 femmes.

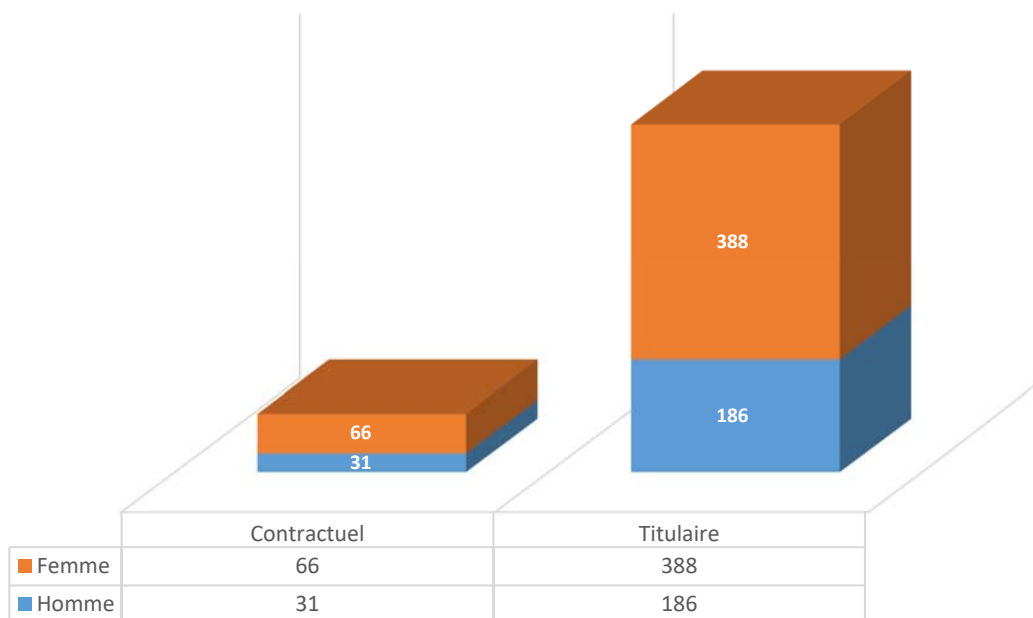


Le taux de féminisation de la Ville de Vincennes est de 68%, inchangé depuis 2019. Le taux relevé au niveau de la petite couronne territoriale en 2020 est de 64 %<sup>1</sup>.

### 1. Répartition par statut

Sur 671 agents, 574 sont des agents titulaires et 97 sont des agents contractuels. Le taux de féminisation de 68% est identique pour les 2 statuts, contractuel et titulaire.

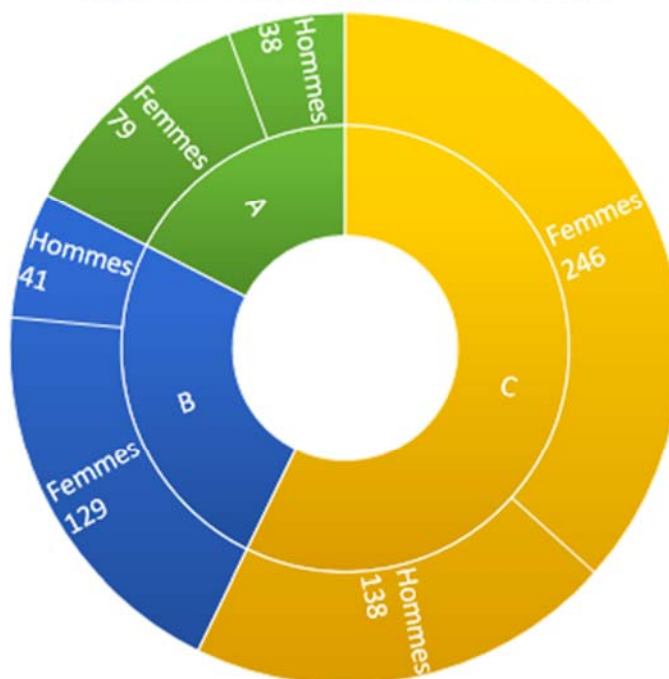
### RÉPARTITION PAR STATUT



<sup>1</sup> Bilan social 2021 CIG - Données des collectivités de la petite couronne.

## 2. Répartition par catégorie

Répartition des effectifs par catégorie et sexe



Le taux de féminisation est supérieur à 60% sur les 3 catégories (A, B et C). La catégorie B détient le taux de féminisation le plus important, soit 76%.

	Hommes	Femmes	Total	Taux de féminisation Vincennes	Taux de féminisation Vincennes <sup>2</sup>
<b>Catégorie A</b>	38	79	117	68%	69%
<b>Catégorie B</b>	41	129	170	76%	58%
<b>Catégorie C</b>	138	246	384	64%	64%
<b>Total</b>	217	454	671	68%	64%

Au vu de la répartition par catégorie hiérarchique, les femmes ne semblent pas confrontées à des difficultés manifestes limitant leur accès aux catégories d'encadrements intermédiaire et supérieur (catégorie A et B).

Au 31 décembre 2022, 3 femmes occupent un poste d'encadrement supérieur (DGA) à Vincennes, sur 5 postes, soit 60 % des emplois fonctionnels de la collectivité.

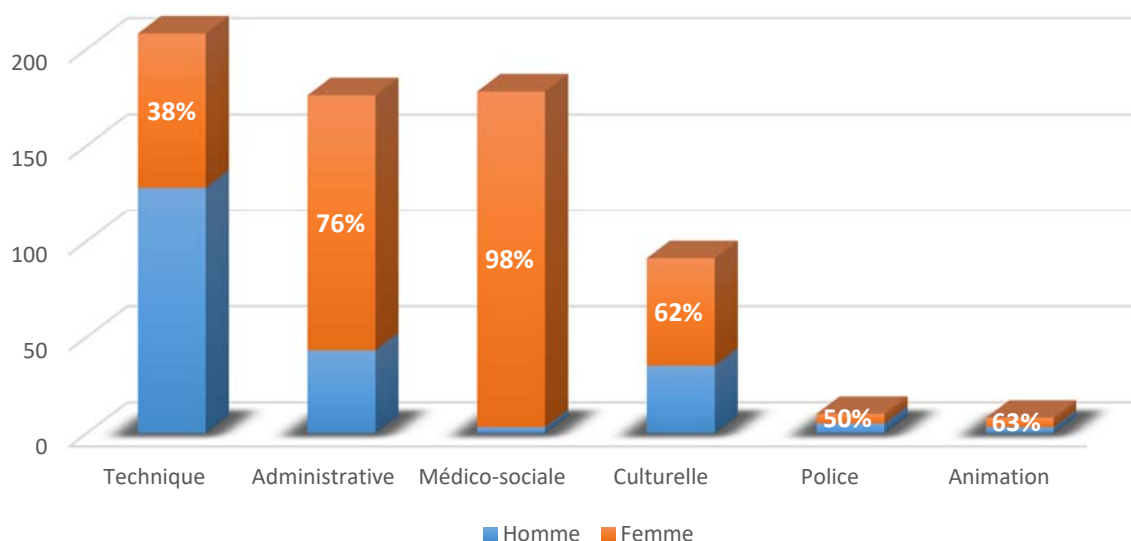
En petite couronne, pour les communes entre 500 et 1000 agents, seulement 39 % des emplois fonctionnels sont occupés par des femmes.

<sup>2</sup> Bilan social 2019 DGCL – Données sur l'ensemble des collectivités territoriales

### 3. Taux de féminisation par filière

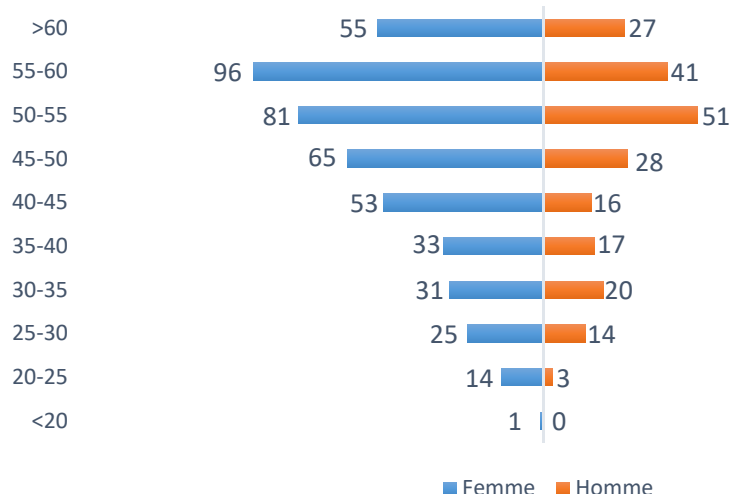
La Ville de Vincennes n'échappe pas aux représentations classiques des métiers, comprenant des îlots masculins en filière technique, et des îlots féminins en filières médico-sociale (98%) et administrative (76%).

#### Taux de féminisation par filière



### 4. Répartition par âge

#### Pyramide des âges



À Vincennes, 52 % des femmes occupant un poste permanent ont plus de 50 ans. Ce taux est supérieur à celui relevé dans la fonction publique territoriale en petite couronne qui est de 42 %.

En ce qui concerne la tranche d'âge des femmes de moins de 30 ans, Vincennes, avec 8,8%, est à un taux équivalent à celui de la petite couronne.

Enfin, 40 % des femmes ont entre 30 et 49 ans.

L'âge moyen des femmes est de 47,5 ans contre 47,8 ans pour les hommes.

La pyramide de âges concernant les hommes suit le même schéma. 55% des hommes ont plus de 50 ans (40% en petite couronne).

De même, 7,8 % des hommes ont moins de 30 ans, celui de la fonction publique territoriale est de 10%. La part des hommes âgés de 30 à 49 ans est de 37% (56% en petite couronne).

## 5. Les mouvements

L'observation des 176 mouvements sur postes permanents en 2022 sur la collectivité fait apparaître que 64% des mobilités concernent le personnel féminin.

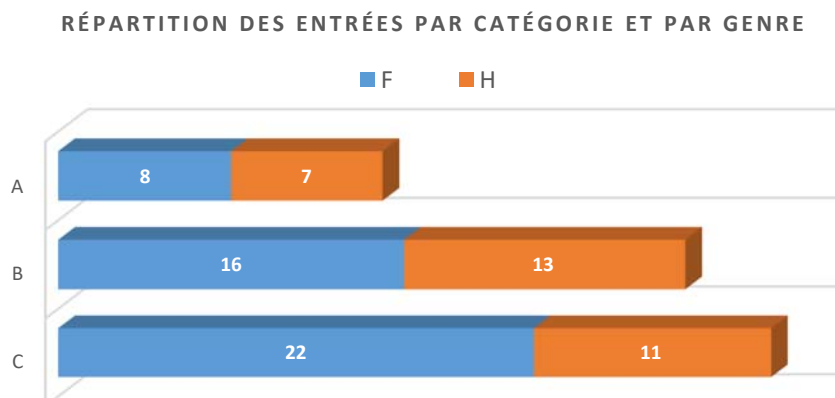
Totalité des recrutements sur la Ville :

Filière	Entrée		Sortie	
	F	H	F	H
Technique	11	13	18	12
Administrative	14	9	21	5
Médico-Sociale	13	1	16	1
Emplois fonctionnels	0	1	0	1
Culturelle	6	6	8	5
Police municipale	1	1	2	6
Cabinet	1	0	1	0
Animation	1	0	0	2
<b>Total</b>	<b>47</b>	<b>31</b>	<b>66</b>	<b>32</b>

### a. Les entrées

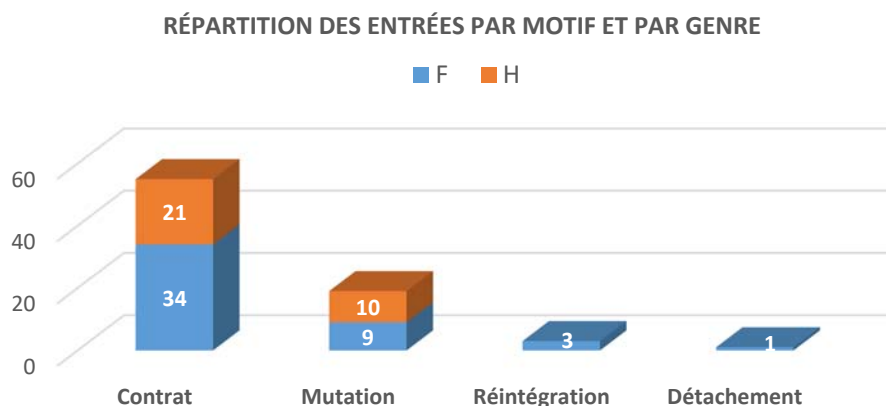
Entrées par catégorie :

On note un équilibre femme/homme pour les entrées de personnel pour les catégories A et B. Pour la catégorie C, les femmes représentent 66% des entrées.



### Entrées par motif :

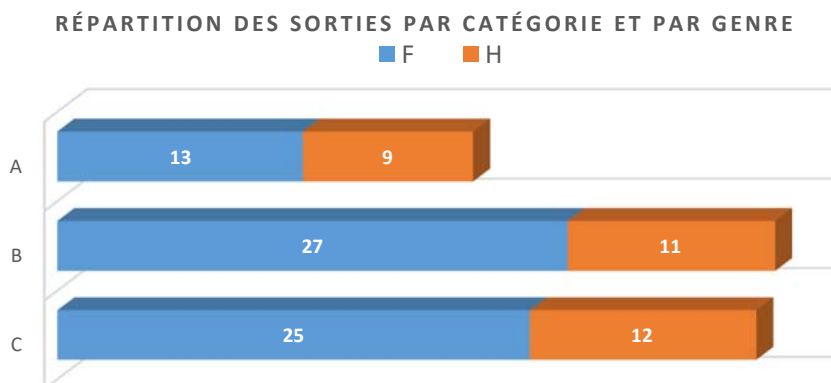
Parmi les motifs d'entrée dans la collectivité, on note une proportion plus importante de recrutement de femmes par contrat (62%).



### **b. Les sorties**

#### Départs par catégorie :

67% des départs concernent des femmes. Cette part grimpe à 71% pour les catégories B et à 68% pour les catégories C.



#### Départs par motif :

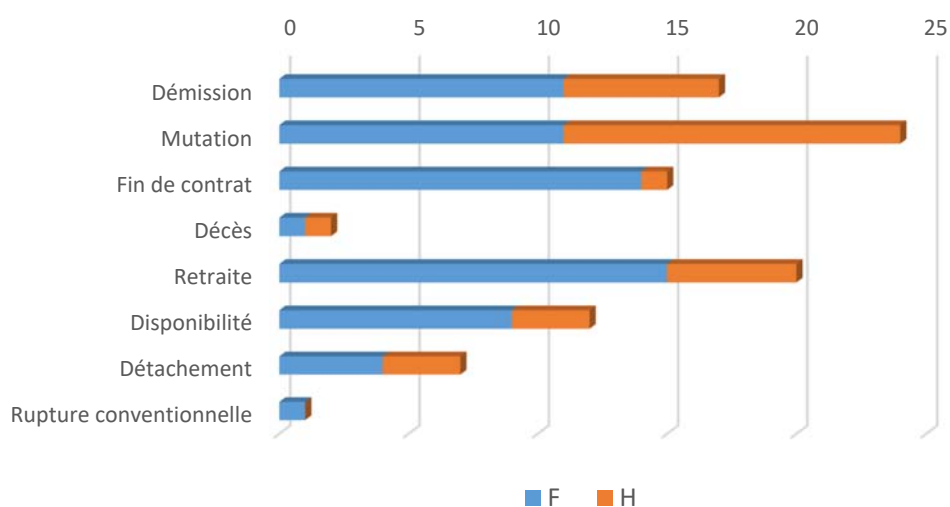
Sur 98 départs de la collectivité en 2022, 67% sont des femmes.

La retraite, la démission et les disponibilités sont les motifs de départ pour lesquels la proportion des femmes est plus importante.

En 2022, les agents partis en retraite sont majoritairement féminins, soit 75% des départs en retraite.

L'âge moyen de départ à la retraite est 62,32 ans pour les hommes et de 63,18 ans pour les femmes.

## RÉPARTITION DES SORTIES PAR MOTIF ET PAR GENRE



## B. Ecarts de rémunération, de carrière et d'accès à la formation

### 1. Les rémunérations

L'écart de salaire net des hommes et des femmes à Vincennes est moins important que dans la fonction publique territoriale dans son ensemble.

L'analyse rémunération médiane des agents sur postes permanents, par catégorie et par sexe, révèle un écart significatif de rémunération entre les sexes sur la catégorie C.

Rémunération médiane des agents par catégorie et par sexe en 2022 :

	Femme	Homme
A	2 757 €	2 774 €
B	2 002 €	2 010 €
C	1 733 €	1 886 €

## 2. Les carrières

- Avancements de grade :

Filière	Grade avancement	2018		2019		2020		2021		2022	
		F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
Administrative	Attaché hors classe			1	1	2		1			1
	Attaché principal	2		1					1	3	
	Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe							1			
	Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe			3	1	1		1	3	1	
	Adjoint administratif principal 1 cl	7		3	0	3	1	3	1	7	
	Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> cl	9	1	6	1	3	4	2	1	1	
Technique	Ingénieur hors classe			1							
	Ingénieur principal	1			1			1			
	Technicien principal 1 <sup>ère</sup> cl			1			3				
	Technicien principal 2 <sup>ème</sup> cl				1						
	Agent maîtrise principal	1	3		3	2			1		3
	Adjoint technique principal 1 cl	3	4	1	3		2			14	10
	Adjoint technique principal 2 cl	18	12	11	8	5	3	3	4		2
Sociale et médico-sociale	Cadre sup de santé	1									
	Psychomotricien hors classe							1			
	Puéricultrice de classe supérieure							1			
	Infirmier en soins gx hors cl			1		1					
	EJE classe exceptionnelle			6		3		2		1	
	EJE principale	2									
	Assistant socio-éducatif classe exceptionnel			3			1				
	Auxiliaire puériculture principal 1 <sup>ère</sup> cl	14		9		5		4			
	Atsem principal 1 cl	5		3		1		2		2	
	Agent social principal 1 <sup>ère</sup> cl	3		2		1		1		4	
	Agent social principal 2 cl	8		6		4		4		4	
Culturelle	Attaché principal cons pat		1	1							
	Bibliothécaire principal	1									
	Prof ens art hors classe	2	1								
	AE art principal 1 <sup>ère</sup> cl									1	
	Assistant cons principal 1 <sup>ère</sup> cl	1		1	3	1					
	Assistant cons principal 2 <sup>ème</sup> cl					1					
	Adjoint du patrimoine principal 1 <sup>ère</sup> cl								1		
Adjoint du patrimoine principal 2 <sup>e</sup> cl							1		2		
Police Municipale	Brigadier-chef principal de PM		2			1	1				
	Brigadier PM										
Animation	Adjoint d'an principal 2 <sup>ème</sup> cl		1								
	<b>Total</b>	<b>78</b>	<b>25</b>	<b>60</b>	<b>22</b>	<b>34</b>	<b>15</b>	<b>28</b>	<b>12</b>	<b>40</b>	<b>16</b>

Depuis 2018, sur 330 agents ayant bénéficié d'un avancement de grade, 73 % sont des femmes.

- Promotions internes :

	2018		2019		2020		2021		2022	
	F	H	F	H	F	F	F	H	F	H
A									3	1
B		2	1		1		2			
C	3							2		5
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>		<b>1</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>6</b>

Depuis 2018, 20 nominations par promotion interne (10 femmes et 10 hommes) ont été prononcées.

En 2022 et selon la répartition des effectifs par sexe, la part de femme ayant obtenu une promotion interne est de 0,66% contre 2,76% pour les hommes.

### C. L'accès à la formation professionnelle et bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Après deux années de crise sanitaire, l'année 2022 est marquée par un retour progressif à la normale du niveau de formation à la Ville de Vincennes. A noter que les conventions destinées à l'ensemble du personnel avaient pour sujet l'égalité professionnelle femme/homme.

#### 1. La formation

Nombre de jours de formation par catégorie et par sexe en 2022 :

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Emplois hors catégorie	Total général
Femme	161	172,5	368,5	0.5	702.5
Homme	32,5	45	224	1	302,5
<b>Total général</b>	<b>193,5</b>	<b>217,5</b>	<b>592,5</b>	<b>1,5</b>	<b>1005</b>
<i>Part des femmes en formation</i>	<i>83%</i>	<i>79%</i>	<i>62%</i>	<i>33%</i>	<i>70%</i>

On note que 70% des formations sont effectuées par des femmes.

La proportion des femmes ayant bénéficié d'une formation atteint les 80% dans les catégories A et B.

#### 2. Bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Au 31 décembre 2022, 46 agents de la Ville de Vincennes sont déclarés au titre des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH). 72% de ces bénéficiaires sont des femmes, essentiellement de catégorie C.

	2019		2022	
	F	H	F	H
A	1	0	2	0
B	1	0	1	0
C	34	14	30	13
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>14</b>	<b>33</b>	<b>13</b>

## D. Absences et temps de travail

### 1. Le temps de travail

- Temps partiels :

96 % des agents à temps partiel sont des femmes. Ils sont répartis proportionnellement dans les services.

- Travail de nuit et de week-end :

Cinq services sont concernés par le travail de nuit ou les horaires variables (travail le week-end) pour 118 agents, dont 76% sont des femmes.

Travail de nuit/week-end	
<b>Conservatoire</b>	
Hommes	32
Femmes	31
<b>Police municipale</b>	
Hommes	10
Femmes	8
<b>Médiathèque</b>	
Hommes	9
Femmes	22
<b>Régisseurs</b>	
Hommes	3
Femmes	0
<b>Office du tourisme</b>	
Hommes	0
Femmes	3
<b>Total</b>	<b>118</b>
Hommes	54
Femmes	64

- Temps de travail annualisé

Certains services ont un temps de travail annualisé afin de mieux correspondre à leurs activités. Ainsi, 72 agents sont concernés par un temps de travail annualisé, dont 93% sont des femmes.

Agents annualisés	
<b>Atsem/ AS/ gardien</b>	
Hommes	3
Femmes	67
<b>Régisseurs</b>	
Hommes	2
Femmes	0
<b>Total</b>	<b>72</b>
Hommes	5
Femmes	67

## 2. Les absences

### Congés paternité :

En 2022, 3 agents ont bénéficié d'un congé paternité.

- Catégorie A : 1 agent (25 jours)
- Catégorie B : 2 agents (50 jours).

### Disponibilités et congés parentaux :

	Femmes	Hommes
Congés parentaux	6	1
Disponibilité pour élever un enfant de moins de 8 ans	13	1
Disponibilité pour convenance personnelle	33	12
Disponibilité pour suivre son conjoint	11	2

Les femmes ont le plus recours aux congés familiaux, généralement considérés comme un frein au déroulement de la carrière professionnelle.

### Accidents de travail :

En 2022, sur 21 accidents de travail, 13 (62%) sont déclarés par des femmes et 8 (38%) par des hommes.

Compte-tenu de la répartition des femmes (68%) et des hommes (32%) sur la Ville, la proportion d'accidents de travail est légèrement plus important pour les hommes que pour les femmes.

### Enfants malades :

Total des jours pour garde d'enfants malades : 276 jours pour 137 agents.

216 jours pour garde d'enfants malades ont été pris par des femmes (89 agents).

60 jours enfants malades ont été pris par des hommes (24 agents).

Soit en moyenne, pour un agent ayant au moins pris une journée pour garde d'enfant malade, 2,42 jours par femme et 2,5 jours par homme.

## 3. Le Compte Epargne Temps

Indicateurs	Hommes	Femmes
Nb de CET ouverts	143	302
Nb de jours stockés au 31/12/2022	2 333	4 493
Nb de jours pris en congés en 2022	711	1 593

Le nombre moyen de jours stockés sur un CET au 31/12/2022 est de 14,9 jours pour les femmes et de 16,3 pour les hommes.

## E. Plan d'actions pour l'égalité hommes-femmes

La Ville de Vincennes est déjà engagée dans cette démarche.

### Actions réalisées en 2022

Objectifs	Actions menées
Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadre d'emplois, grades et emplois dans la FPT	Organiser des conventions du personnel sur les métiers sexués afin de favoriser la mixité les 22 et 24 mars 2022. (cf. partie II)
Favoriser l'articulation entre l'activité professionnelle et vie professionnelle et familiale	Entretien de reprise d'activité par la chargée d'évolution professionnelle (à l'issue de congés familiaux).
Donner des pistes pour orienter efficacement les victimes de violences	Former les assistantes sociales et agents en charge de l'accès aux droits de la collectivité sur la thématique des violences au sein du couple. Cette formation s'est tenue le 1er décembre 2022 en partenariat avec l'association Tremplin 94.

### Plan d'actions 2023

La loi du 6 août 2019 relative à la transformation de la fonction publique, prévoit en son article 80, la mise en place d'un plan pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à compter de l'année 2020.

Objectifs	Actions à mener
Sensibiliser les encadrants et les agents aux idées reçues sur l'égalité professionnelle	- Formation - sensibilisation sur l'égalité femme / homme dans le cadre professionnel, en partenariat avec le CNFPT (formation intra ou conférence débat).  - Exposition (intranet / affichage) en partenariat avec le CIG et le centre Hubertine AUCLERT.
Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadre d'emplois, grades et emplois dans la FPT	Continuer à utiliser des critères objectifs et fondés sur les compétences requises et non discriminantes pour l'avancement de grade et la promotion interne.
Renforcer le droit à l'insertion et à l'égalité professionnelle	Nommer un référent égalité femme/homme au sein de la DRH.

Cette volonté de lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes au sein de la mairie de Vincennes se confirme à travers les différentes politiques publiques menées par la Ville.

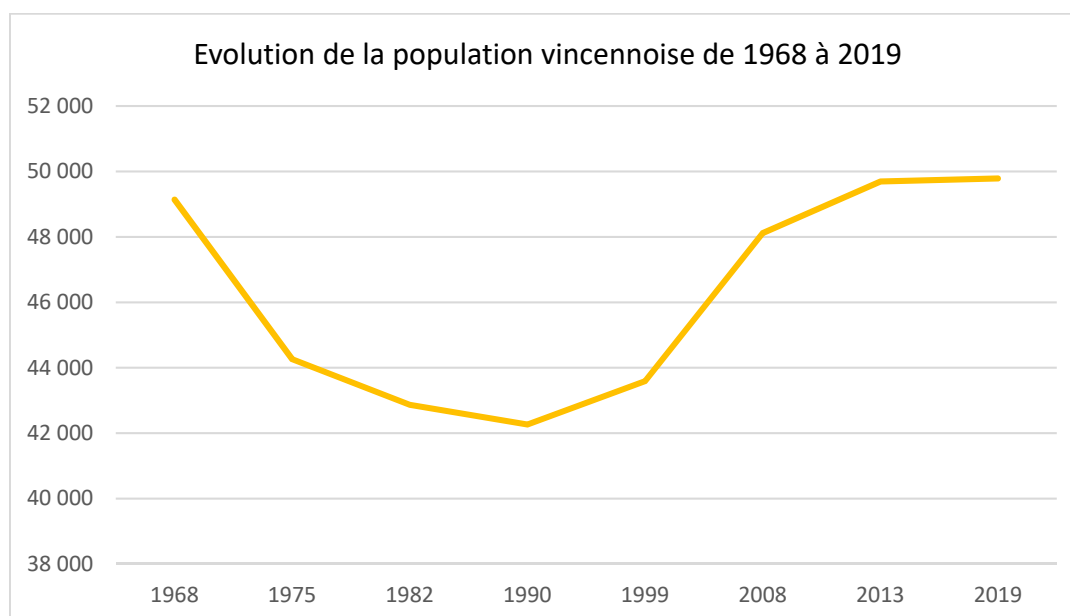
## **II. L'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques publiques conduites par Vincennes**

L'objectif de cette seconde partie du rapport est de produire un diagnostic sur le territoire de Vincennes en 2022, en termes d'égalité entre les femmes et les hommes. Un rapide état des lieux de la situation économique et sociale en matière d'inégalités entre les femmes et les hommes à Vincennes est tout d'abord proposé, à partir d'indicateurs publiés par l'INSEE et de données extraites du Plan territorial égalité femmes-hommes 2023-2026 du Territoire Paris Est Marne & Bois, en phase finale d'élaboration fin 2022, qui se base également essentiellement sur les données de l'INSEE.

### **A. Recueil de données et constats sur les inégalités entre les femmes et les hommes à Vincennes**

#### **1. Démographie**

##### **a. Evolutions démographiques**

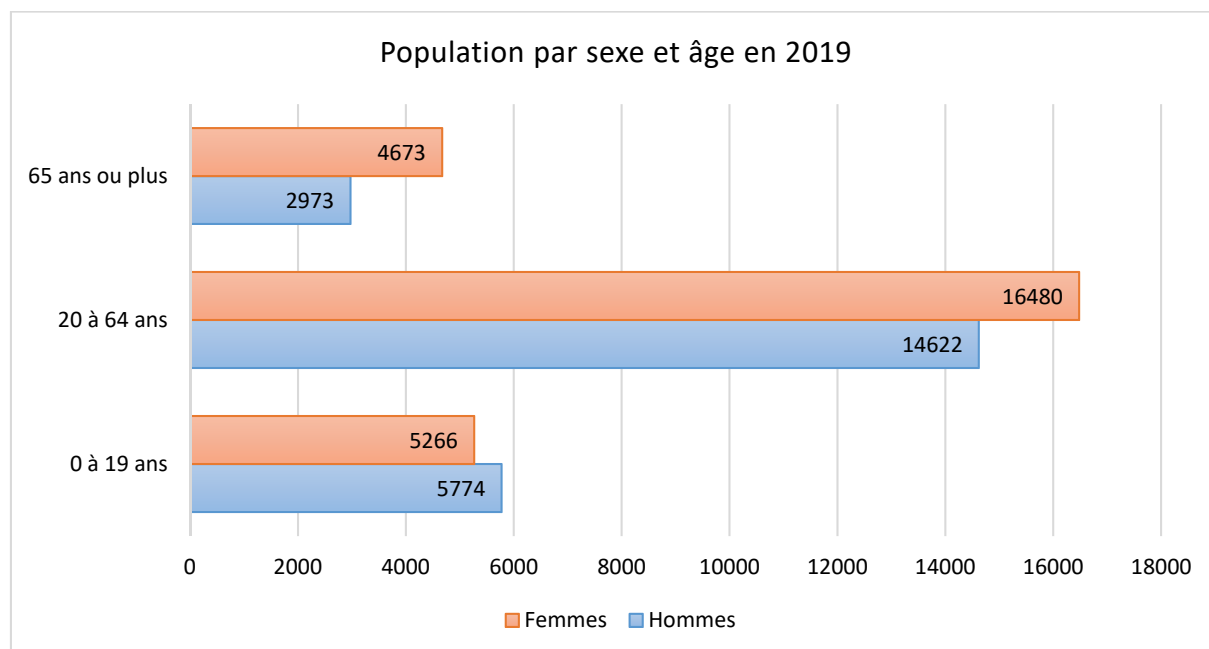


Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2008 au RP2019 exploitations principales.

Avec 49 788 habitants en 2019, Vincennes a une population proche de celle qu'elle enregistrait en 1968. En effet, après une forte baisse dans les années 1980, la population vincennoise a de nouveau augmenté depuis les années 1990 (+17,8% environ, en raison notamment de la création au début des années 2000 du quartier du Domaine du Bois) et est stable depuis ces cinq dernières années.

## b. Population par sexe et âge

À Vincennes, la population en 2019 est composée à 46,9 % d'hommes et à 53,1% de femmes. La tranche d'âge la plus représentée est celle des 20-64 ans.



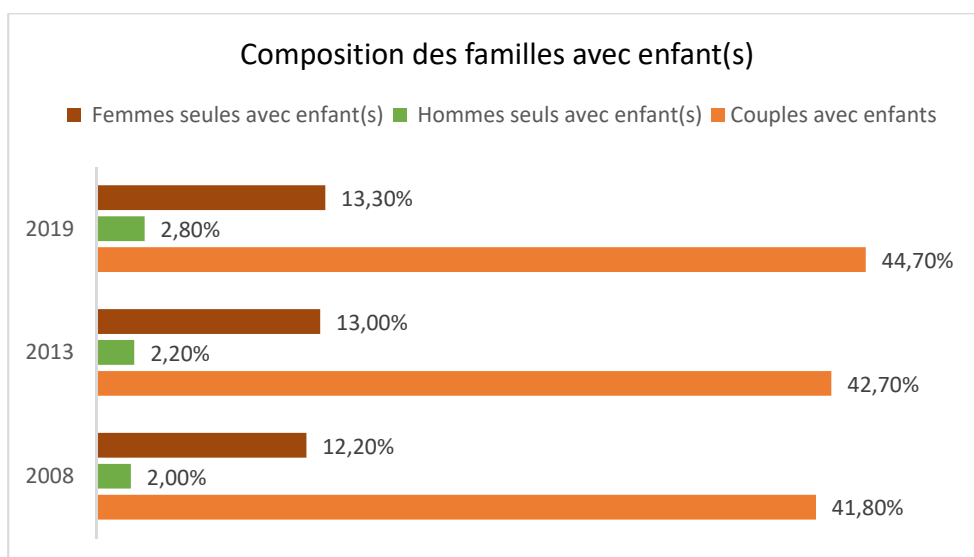
Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022.

## 2. Ménages avec familles : focus sur les familles monoparentales

Vincennes accueille une part de plus en plus importante de familles composées de couples avec enfants : 44,7% en 2019, soit une augmentation de 2,9 % par rapport à 2008.

Les familles monoparentales représentent 16,1% des familles à Vincennes en 2019, ce taux augmente ces dix dernières années (+0,9% par rapport à 2013 et +1,9 % par rapport à 2008). Cette tendance se constate également au niveau du département du Val-de-Marne, dans une proportion plus importante, puisque 20,9% des familles sont monoparentales en 2019.

A l'échelle du Territoire Paris Est Marne & Bois, les femmes constituent la vaste majorité des parents référents dans les familles monoparentales. A titre d'exemple, cette configuration représente au minimum 12,8% des familles au Perreux-sur Marne, et jusqu'à presque 20% à Champigny. A Vincennes, 13,3% des familles monoparentales sont maternelles en 2019.



Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022.

À l'inverse, le taux de familles monoparentales dont le parent référent est un homme est très bas et assez similaire entre les communes selon le diagnostic du Territoire Paris Est Marne & Bois : il se situe entre 4,4% (à Saint Maurice) et 2,8% (à Vincennes) en 2019.

### **3. Population active, emploi, chômage**

#### **a. Diplômes**

À Vincennes, le taux des jeunes femmes scolarisées (18-24 ans) est supérieur à celui des hommes : il s'élève pour les premières à 71,3% en 2019 contre 70,8% pour les hommes.

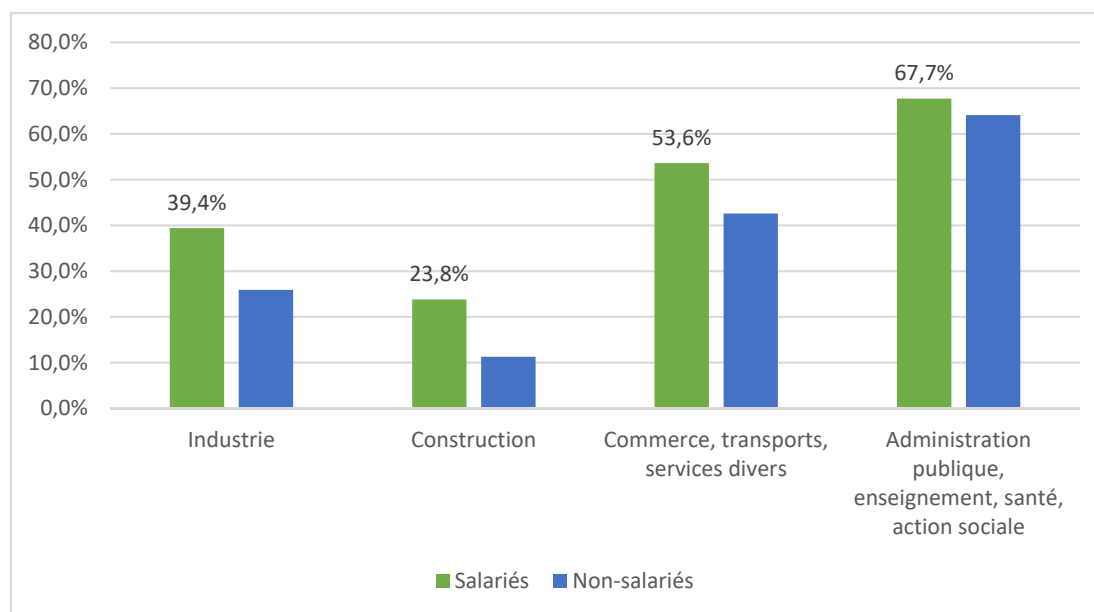
Elles sont également globalement plus nombreuses à obtenir un diplôme d'enseignement supérieur.

#### **b. Activité et emploi de la population**

Le taux d'activité de la population vincennoise est de 83,1% en 2019, stable par rapport à 2018, contre 82,5% en 2013 et 81,7% en 2008. Ce taux d'activité, dans le détail, s'élève à 84,3% chez les hommes et 82% chez les femmes en 2019.

La population vincennoise est particulièrement active. Le taux d'activité à l'échelle du département est en comparaison de 76% en 2019.

Le taux de féminisation des emplois par statut et secteur d'activité en 2019 est le suivant :



Source : Insee, RP2019 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2022

Globalement, les secteurs d'emploi restent très genrés sur le Territoire Paris Est Marne & Bois. En effet, les femmes représentent presque 70% des employés du secteur de l'administration publique, de l'enseignement, la santé et l'action sociale par exemple. A l'inverse, seules 23,8% des femmes vincennes travaillent dans le secteur de la construction en 2019.

### c. Chômage

Le taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans est de 8,6% en 2019, contre 9,6% en 2013, donc une tendance à la baisse. Le taux de chômage à Vincennes est relativement bas en comparaison des taux observés dans d'autres villes du département du Val-de-Marne. Le taux de chômage des 15-64 ans à l'échelle du département est de 12,5% en 2019.

Par ailleurs, dans le Val-de-Marne, le taux de chômage des femmes est de 12,7%, un chiffre similaire à celui des hommes (12,2%). Cette différence est moins importante qu'à l'échelle nationale.

### d. Temps partiel

La part des salariés à temps partiel est un indicateur intéressant en termes de vulnérabilité. En effet, ce mode d'emploi peut être subi, et la situation de ces salariés se dégrader rapidement.

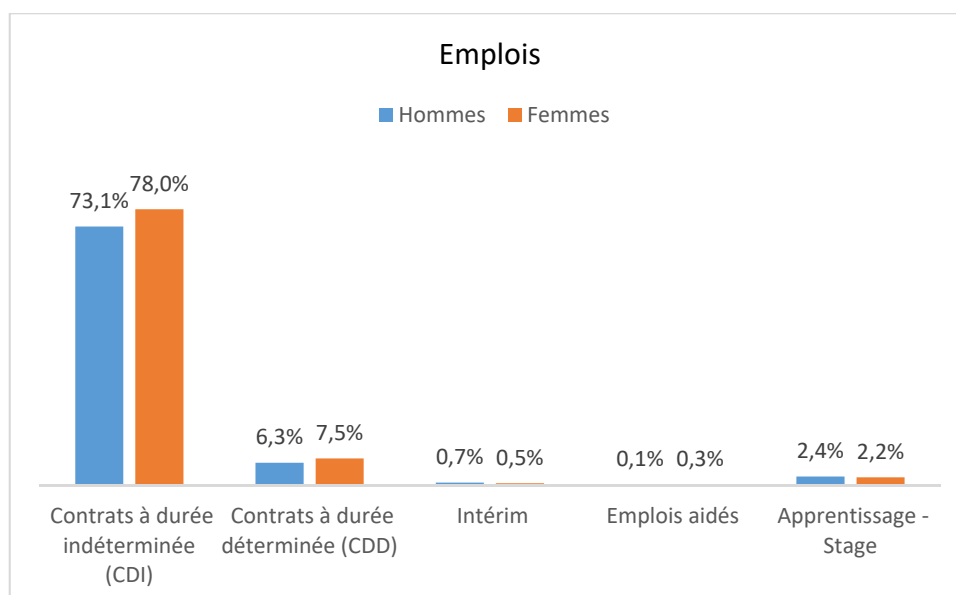
En 2019, la part des vincennes salariées à temps partiel (de 15 ans et plus) est de 16,5% (contre 8% pour les hommes), soit un taux légèrement inférieur à celui du département du Val-de-Marne (18,8%).

A l'échelle du Territoire Paris Est Marne & Bois, la moyenne des femmes travaillant à temps partiel se situe entre 8,5 points (Vincennes) et 12,6 points (Saint-Maurice) au-dessus de celle des hommes.

### e. Conditions d'emplois

À Vincennes, en 2019, en étudiant les statuts et les conditions d'emploi des 15 ans ou plus, on constate que 11 840 femmes sont salariées (88,5%) contre 10 422 hommes (82,6%) et que 2202 hommes sont non-salariés (17,4%), contre 1542 femmes (11,5%).

Les contrats sont majoritairement des contrats à durée indéterminée avec un taux plus élevé pour les femmes (78 %).



Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022

### f. Ecart de salaire

Le salaire net moyen (en euros) à Vincennes est en 2019 de 24,1 euros pour les femmes, et de 28,9 euros pour les hommes.

L'écart de salaire net moyen entre les hommes et les femmes à Vincennes en 2019 est élevé et en moyenne de 16,9%. Cet écart est plus marqué dans la catégorie professionnelle des cadres et s'inverse au contraire pour les ouvriers. A titre de comparaison, l'écart de salaire moyen sur le Territoire Paris Est Marne & Bois tourne autour de 15%.

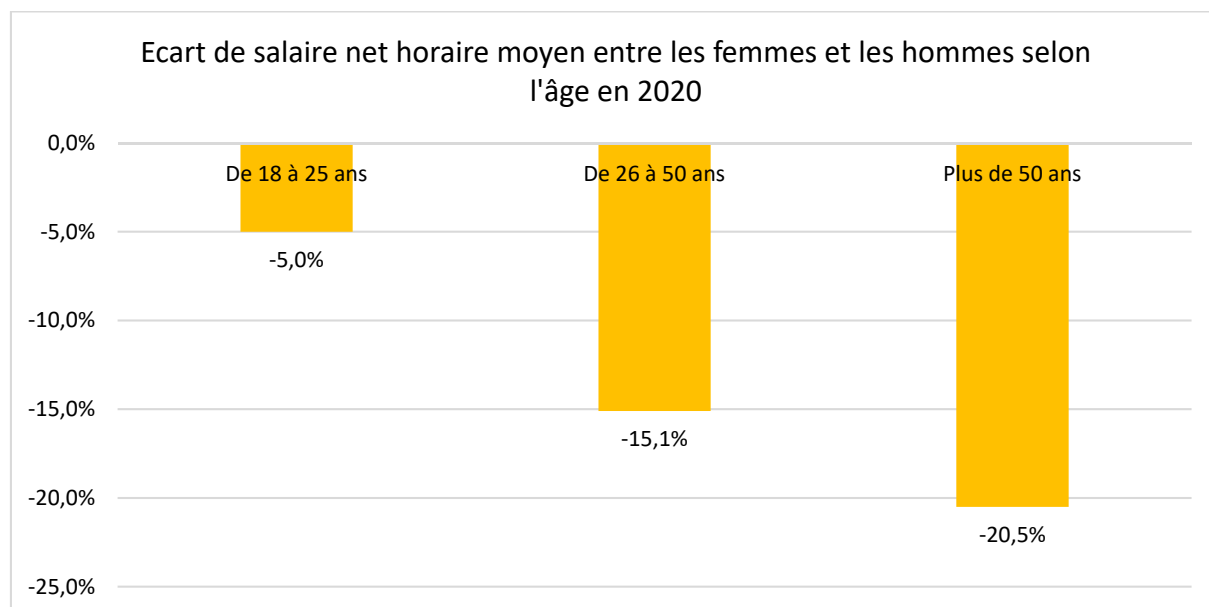
Écart de salaire net horaire moyen entre les femmes et les hommes selon la catégorie socioprofessionnelle en 2019	
	Écart (en %)
<b>Ensemble</b>	-16,9
<b>Cadres*</b>	-17,4
<b>Professions intermédiaires</b>	-6,5
<b>Employés</b>	-1,4
<b>Ouvriers</b>	3,5

\* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés.

Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

Source : Insee, Bases Tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2022.

Par ailleurs, les différences de rémunération varient fortement entre hommes et femmes en fonction de l'âge. Cet écart est de 15,1% en moyenne pour les femmes entre 26 et 50 ans, alors qu'il s'élève à 20,5% pour les femmes de plus de 50 ans.



Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture.

Source : Insee, Bases Tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2022.

## B. Actions menées en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en 2022

La Ville de Vincennes s'engage dans le cadre de cette mandature en faveur de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et se mobilise notamment pour lutter contre les violences faites aux femmes. Pour rappel, en 2021, en France, le nombre de féminicides a augmenté de 20% par rapport à 2020 : 122 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint. Dans plus de quatre homicides au sein du couple sur cinq, la victime est une femme et l'auteur est un homme<sup>3</sup>.

Le commissariat de Vincennes a enregistré 137 faits de violences conjugales en 2022, contre 120 en 2021. Parmi les victimes, 103 (75%) étaient des femmes et 34 des hommes. Il est important de noter que l'ensemble de ces plaintes ne concernent pas nécessairement Vincennes puisque toute personne désireuse de porter plainte peut le faire quel que soit son lieu de domicile.

L'égalité entre les femmes et les hommes est un enjeu transversal qui mobilise différents services municipaux et associations locales. A cet effet, afin de sensibiliser les agents à cette problématique, les conventions du personnel se sont déroulées sur le thème de l'égalité femme/homme les 22 et 24 mars 2022. Près de 200 agents se sont réunis à cette occasion et ont pu assister à une pièce de théâtre dédiée et participer à des mises en scène interactives.

<sup>3</sup> Source : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

Les tableaux ci-dessous rendent compte des actions menées par la collectivité sur le territoire de la commune en 2022 et des orientations futures.

La Ville de Vincennes souhaite en 2023 travailler à l'élaboration d'un plan égalité femmes-hommes pour la période 2024-2026, comprenant à la fois des actions en faveur de l'égalité professionnelle en interne, et des projets à initier sur le territoire de la commune. Ce plan s'inscrit en cohérence avec le Plan territorial égalité femmes-hommes 2023-2026 porté par le Territoire Paris Est Marne & Bois.

<b>Actions en faveur de l'égalité fille/garçon à destination d'un public scolaire, périscolaire et de la jeunesse</b>	
<b>Actions engagées</b>	<b>Perspectives</b>
<p>La notion égalité fille/garçon est abordée dans le PEDT (Projet EDucatif Territorial) 2021-2024, notamment dans le cadre des groupes de travail et actions "bien vivre ensemble" qui se réunissent régulièrement.</p> <p>De nombreux projets sont également portés par les accueils de loisirs, comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la création de spectacles par les animateurs mettant en scène la question des relations filles/garçons, la communication non violente, etc.</li> <li>- la proposition d'activités sportives et artistiques en veillant à inclure à la fois les filles et les garçons, au partage équitable de l'espace extérieur pendant les jeux libres ;</li> <li>- l'achat d'ouvrages pour sensibiliser les enfants à cette thématique, etc.</li> </ul> <p>- La Ville apporte son soutien aux projets œuvrant en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes qui peuvent être présentés lors des aides à projets jeunes (aucun projet sur ce thème n'a été proposé en 2022).</p> <p>- Dans le cadre du projet « Cours ILOTS » de réaménagements de cours d'école pour lutter contre les îlots de chaleur à Vincennes, la question du partage mixte des espaces, de l'égalité fille/garçon est abordée.</p>	<p>Au sein du Carré :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- envisager, à destination des collégiens, de nouveaux projets, à définir en fonction des besoins des collèves ;</li> <li>- proposer à destination des lycéens, des actions thématiques, en fonction des orientations du groupe de travail, sur la sensibilisation des violences intrafamiliales.</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des actions de sensibilisation de collégiens et lycéens contre les violences faites aux femmes ont été proposées à Vincennes (autour de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes) :</li> <li>- Le 24 novembre 2022 : deux classes de collégiens accueillies pour la pièce « Moi princesse Tiphaine » ;</li> <li>- Le 29 novembre 2022 : 120 lycéens sensibilisés au sujet autour de la pièce « Les Caprices de Marianne ».</li> </ul>	
---	--

**Soutien à la création et à la diffusion culturelle d'œuvres féminines**

Actions engagées	Perspectives
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Conservatoire met à l'honneur chaque année les compositrices. Au programme le 22 novembre 2022 : la <i>Suite en trio pour flûte violon et piano op. 59</i> de Mel Bonis (1858-1937) ; <i>D'un matin de printemps</i> de Lily Boulanger (1893-1918) ; des mélodies de la française Pauline Viardot (1821-1910), de l'anglaise Madeleine Dring (1923-1977) qui composa en 1968 le trio pour flûte, hautbois et piano au sublime andante et de la compositrice polonaise Grażyna Bacewicz (1909-1969) qui composa, en 1952 le Quintette n° 1 pour quatuor à cordes et piano mêlant tendance néoclassique et inspirations folkloriques.</li> <li>- La Médiathèque a fait l'acquisition de livres jeunesse sur le thème de l'égalité hommes-femmes notamment de l'éditeur vincennois "Talents hauts", spécialiste des stéréotypes sexistes, afin de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge à ces questions.</li> </ul>	<p>Reconduction des actions en 2023.</p>

**Initiatives en faveur de l'articulation des temps de vie**

Actions engagées	Perspectives
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certains clubs sportifs favorisent l'articulation des temps de vie : ils interviennent sur les temps périscolaires et instaurent également des activités de pratique en famille (rugby, bébé gym, etc.). Une activité bébés-nageurs est également proposée par le centre aquatique.</li> </ul>	<p>Reconduction des actions en 2023.</p>

<b>Développement de la pratique sportive féminine</b>	
<b>Actions engagées</b>	<b>Perspectives</b>
- Vincennes encourage le développement des sections féminines dans des sports comme le rugby ou le football (attribution de créneaux, soutien financier à des tournois ou événements valorisant le sport féminin, etc.).	Reconduction des actions en 2023.
<b>Actions de promotion de la santé envers les femmes</b>	
<b>Actions engagées</b>	<b>Perspectives</b>
- La Ville de Vincennes met à disposition de l'association « Espoir et Vie avec le cancer du sein » une salle deux fois par mois.	Poursuite de la mise à disposition d'une salle à l'association « Espoir et Vie avec le cancer du sein » deux fois par mois avec un projet d'extension des horaires en fin d'après-midi, à la demande, pour l'accueil des femmes ayant repris le travail.
<b>Actions en faveur de l'entrepreneuriat féminin</b>	
<b>Actions engagées</b>	<b>Perspectives</b>
- Le Service Développement Économique et emploi (SDEE) de la Ville oriente des femmes vers l'association « Entreprendre au féminin ». Son rôle est d'accompagner des femmes dans leur parcours de création d'activités.	Poursuite de la connaissance de ces associations et de la mise en réseau entre les acteurs en 2023.
<b>Lutte contre les violences faites aux femmes</b>	
<b>Actions engagées</b>	<b>Perspectives</b>
<p>- Vincennes poursuit la diffusion de son flyer sur la thématique des violences conjugales (avec adresses et numéros utiles).</p> <p>- A l'Espace Pierre Souweine, des assistantes sociales ont un rôle d'écoute et d'accompagnement des femmes fragilisées.</p> <p>- Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles propose aux victimes de violences conjugales une permanence, à l'Hôtel de ville, le lundi de 9 h à 12 h, sans rendez-vous.</p>	<p>- Nouveau programme d'actions de sensibilisation à élaborer pour 2023.</p> <p>- Redonner une visibilité aux prénoms féminins dans les noms de rue, là où la dénomination retenue les a omis. Ainsi, « Angélique » pour la rue Defrance, afin que cette bienfaitrice retrouve son prénom.</p>

- Au commissariat de Vincennes, des agents sont spécifiquement formés au recueil de plaintes de femmes victimes de violences conjugales.

Vincennes applique en outre le protocole de prise en charge des victimes avec l'Espace Départemental des Solidarités. Ce protocole vise à :

- renforcer la coopération entre les services de police et les espaces départementaux des solidarités du Conseil Départemental ;
- faciliter la prise en charge sociale des femmes victimes de violences conjugales qui se présentent au commissariat ;
- mutualiser les moyens et bonnes pratiques des professionnels en vue d'apporter des réponses adaptées aux situations, et améliorer la prévention, le repérage et l'orientation des victimes.

Ce protocole permet une forte coopération entre la police municipale pouvant être à l'origine d'un signalement et la police nationale en charge des prises de plaintes, des enquêtes et des transmissions au Parquet.

Le commissariat prend systématiquement des plaintes avec avis au Parquet afin de judiciairiser au plus tôt les affaires.

- La Ville met à disposition du Secours Catholique des locaux rue de l'Union, pour un accueil temporaire de femmes victimes de violences, accompagnées de leurs enfants.

- La Ville a créé en 2021, en partenariat avec l'association Tremplin 94, un logement d'urgence pour femmes victimes de violences sur le territoire communal.

- Du 8 novembre au 1er décembre 2022, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, ont été proposés à Vincennes :

- Le 8/11 : une balade philo sur le thème « les violences faites aux femmes et les violences faites à la nature ».

- Du 14/11 au 1/12 : une exposition Place de la Prévoyance.

- Le 17/11 : un café philo seniors sur le thème « Du sexisme ordinaire aux violences physiques et morales faites aux femmes ».

- Le 18/11 : une conférence proposée par l'association Soroptimist - Mieux connaître la Convention d'Istanbul - sur la prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes, avec Anne Berghein-Nègre, docteure en droit, et Marie Fontanel, représentante permanente de la France au Conseil de l'Europe.

- La promotion de la course/marche caritative La Mirabal qui a eu lieu le 27/11 avec participation d'agent.es de la ville.

- Une campagne d'affichage en novembre 2022, en complément de la réédition d'une plaquette d'information disponible dans les accueils et destinée à donner toutes les clés et coordonnées utiles aux victimes. Y figure le violentomètre, un outil de prévention destiné aux jeunes femmes pour les aider à évaluer si leur relation amoureuse est saine : il a aussi été édité sous forme de marque-pages (mis à disposition au Carré, dans les bibliothèques de quartier et à la médiathèque).

- l'envoi de l'affiche en A3 et du flyer à certains professionnels de santé vincennois (médecin généraliste, gynécologue, ophtalmologue, dentiste, etc.).

- Le 16 mars 2022, Mme le Maire Charlotte Libert-Albanel a souhaité la bienvenue au nom des Vincennoises et des Vincennois à Marzieh Hamidi, réfugiée afghane qui, comme 2600 de ses compatriotes fuyant le régime taliban, a pu rejoindre la France dans le cadre de l'opération Apagan menée par les autorités françaises. Vincennes s'était portée volontaire pour loger, avec l'aide de la Vincem, des réfugiés, et c'est dans le cadre de son suivi par l'État que la jeune femme, par ailleurs championne de taekwondo, a été accueillie à Vincennes.